
Programme de Formation

Les assurances et gestion des sinistres en construction de maisons individuelles

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Conducteurs de travaux, responsables techniques, chefs de chantier dans le domaine de la construction de maison individuelle



Objectifs pédagogiques

Connaitre la réglementation des assurances dans le domaine de la construction de maisons individuelles
Etre capable de mieux gérer les litiges ou risques de litiges



Description

- L'activité de CMISTE et l'assurance
- Les garanties possibles à souscrire pour CMISTE :
 - * Pour assurer votre activité
 - * Pour assurer vos chantiers
 - * Pour assurer vos maîtres d'ouvrage
- Déroulé sinistre :
 - * Cadre de la "Dommages ouvrage"
 - * Hors cadre de la "Dommages ouvrage"
- Les éléments importants :
 - * DROC : déclaration réglementaire d'ouverture de chantier
 - * Réception et ses PV
 - * Attestation sous-traitants
- Cas pratiques



Prérequis

Savoir communiquer en français (lu, écrit, parlé)



Modalités pédagogiques

Formation en présentiel



Moyens et supports pédagogiques

Salle de formation
Tableau et vidéoprojection





Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation de cas pratiques